

### Relevé de conclusions (juin 2012)

Les retours sur la troisième et dernière session de l'expérimentation sont particulièrement positifs : suite à l'entretien mené par la BDP pour recueillir les observations des détenus et selon leurs retours, la liseuse a été un véritable outil de découverte et d'aide à la réinsertion. Tous les contenus ont été sollicités : littérature, musique et informations pratiques. Il semble que la curiosité sur le support ait entraîné une curiosité sur les contenus. Lors du retour des appareils et des échanges avec la BDP, les détenus ont exprimé à l'unanimité leur désir de voir ces prêts se poursuivre.

Au terme de cette expérimentation, la pérennisation de ce dispositif est souhaitée par différents opérateurs :

- la BDP, qui assure d'ores et déjà l'essentiel des besoins pour ce projet, nous a assuré (via Marianne Terrusse) de sa volonté de poursuivre ce projet \_ ce qui entraîne peu de changement dans leur charge de travail puisque cela reste un investissement humain équivalent aux services existants auprès des détenus du CPA (prêts et retours de livres et de CD pour chaque session).
- La direction du centre pénitentiaire et le personnel du CPA ont eu l'occasion lors des réunions de bilan de rappeler l'intérêt qu'ils avaient pour ce projet et le souhait voir cette expérimentation se poursuivre sur les sessions suivantes. Au vu des retours du personnel du CPA, on peut estimer que l'équipe sera partante pour poursuivre sa mission d'assistance aux détenus.

Poursuivre les prêts dans les mêmes conditions que celles testées lors de l'expérimentation présente l'inconvénient suivant : les appareils, de première génération, se dégradent rapidement à cause de défauts techniques (nous ne disposons plus aujourd'hui que de 9 appareils en état de fonctionnement, alors que 12 détenus par session peuvent être accueillis au CPA), ce qui complexifierait la gestion des prêts sur place.

Une rencontre avec Sylvie Minvielle (DRAC) et Dominique Déjardin (CPA) a eu lieu lundi 18 juin : le directeur adjoint a indiqué que 4 autres sessions allaient se dérouler en 2012. Sur celles de juin et août l'offre de prêt de liseuses n'est pas reconduite, la BDP va reprendre les prêts de CD musique. Les deux sessions de l'automne (4 octobre et 15 novembre) pourraient permettre de reprendre le prêt de liseuses, si l'ensemble des partenaires y est favorable, puis de poursuivre sur 2013.

Scénario envisageable : pour une poursuite de l'offre sur la base d'appareils neufs

- avantages : permettrait pour les détenus d'utiliser des liseuses et ebooks dans de meilleures conditions qu'avec les Cybook Gen 3 (qui ne reflètent absolument pas les potentialités actuelles de la lecture numérique), permettrait une navigation plus rapide et sans panne, donc moins décourageante, et des contenus plus variés (plus de mémoire).
- De plus avoir un appareil par détenu reste la clé de la simplicité de gestion du projet, et en optimise les bénéfices.
- **Dans tous les cas, la poursuite de ces prêts serait conditionnée par l'engagement des partenaires à se saisir du dispositif et notamment une possibilité de participation financière de la part du SPIP.**

Le partenariat pourrait s'établir ainsi :

- Le SPIP s'engage sur une participation financière à l'acquisition de nouveaux contenus, de l'ordre de 300 à 500 € (budget 2013).
  - Dans le cas de l'achat de nouveaux appareils, l'essentiel des contenus existants pourra être récupéré. Seuls les contenus payants avec DRM ne pourront être récupérés.
  - Des achats sans DRM seront privilégiés, ce qui minimise fortement les besoins en moyens tant financiers qu'humains.
  - Pour Écla Aquitaine, le choix de nouveaux contenus serait l'occasion d'appréhender l'offre sans DRM, ainsi que celle des éditeurs « pure-player », dont certains proposent des contenus tout à fait adaptés à notre public, comme Publie.net : récits courts, polars, SF, contemporain, pas de DRM, petits prix (travail de « veille » sur l'offre numérique des liseuses, au-delà de l'expérimentation).
- La BDP gère tout l'aspect logistique. Elle poursuit son travail de prêt et retour, et assure aussi le contrôle régulier et le nettoyage des appareils. Ces missions constituent la quasi-totalité des besoins en ressources humaines.
- La médiathèque de Gradignan choisit et charge les contenus, et en assure le suivi.
- Le personnel du CPA poursuit sa mission d'assistance aux détenus.
- Écla Aquitaine assure un suivi \_ a minima puisque que le temps de l'expérimentation est fini \_ et est force de proposition dans le choix des contenus. Depuis la remise des liseuses à la BDP et BM, cette mission de suivi a nécessité très peu de moyens, cela ne constitue donc pas une surcharge de travail.
- Pour l'achat d'appareils neufs, Écla Aquitaine peut mobiliser le reliquat d'environ 2 000 euros sur la ligne Achat de ressources du projet initial, ce qui est suffisant pour l'achat de 12 appareils neufs et de meilleure facture (à titre d'exemple 12 appareils Cybook Orizon reviennent à environ 1 600 €).

Cette proposition doit être soumise au SPIP, accompagnée du budget global de l'opération : expérimentation et poursuite de l'offre (tableau en annexe).

Enfin, la valorisation de cette expérimentation auprès des autres établissements et services pénitentiaires de la région et des bibliothèques territoriales partenaires sera faite, afin d'encourager des initiatives similaires. Il conviendra de réfléchir aux adaptations possibles en fonction du contexte des établissements, ainsi qu'aux modes de financement hors expérimentation, notamment avec la DRAC et éventuellement le Conseil régional (service de la formation professionnelle).

## Notes sur l'achat de nouveau matériel :

Ce tableau comparatif regroupe les principales liseuses disponibles sur le marché français, afin de visualiser les atouts et inconvénients de chaque appareil, et choisir la liseuse la plus adaptée au projet. Certains critères sont prioritaires (pas de possibilité de naviguer sur internet, lecture de mp3), d'autres secondaires (préférences des détenus pour les écrans tactiles, la couleur, le rétro-éclairé).

	Format propriétaire?	Prix le plus bas	3G	WIFI	MP3	EPUB	Navigation web	Tactile	Autres remarques
<b>Kobo</b>	En principe non, en pratique oui parfois	150	non	oui	non	oui	oui	oui	
<b>Kindle touch</b>	Oui	130	oui	oui	oui	non	oui	oui	Impose d'acheter sur Amazon. Dictionnaire intégré.
<b>Kindle</b>	Oui	100	non	oui	non	non	oui	non	Impose d'acheter sur Amazon. Dictionnaire intégré.
<b>Odyssey</b>	Non	150	non	oui	oui	oui	oui	oui	
<b>Pocketbook touch</b>	Non	160	non	oui	oui	oui	oui	oui	
<b>Orizon</b>	Non	132	non	oui	non	oui	oui	oui	
<b>Sony reader PRS-T1</b>	Non	128	non	oui	oui	oui	oui	oui	
<b>Bookland pocketbook</b>	Non	150	non	non	non	oui	_	non	Navigation bof
<b>Oyo</b>	Non	149	non	oui	oui	oui	Accès limité au site du fournisseur	oui	Mal notée, n'est plus en vente.
<b>Pocketbook basic 611</b>	Non	99	non	oui	non	oui	oui	non	Dictionnaire intégré
<b>Archos eReader</b>	Non	80	non	non	oui	oui	_	non	Ecran couleur
<b>Sony PRS-650</b>	Non	219	non	non	oui	oui	_	oui	

Notre préférence va aujourd'hui pour l'**Archos eReader**, qui ne propose pas de connectivité WIFI (obligation de passer via un poste informatique pour la connecter) et permet de lire les mp3, tout en restant dans nos budgets. Un plus est qu'elle permet la lecture de vidéo (de qualité moindre) sur son écran couleur. La couleur peut constituer aussi un net avantage en terme d'affichage de certains contenus (le code de la route, par exemple, n'avait pas été intégré dans les sessions précédentes, puisque incomplet sans la couleur). En revanche, elle ne propose pas d'écran tactile. Sa capacité est de 4 Go (soit quatre fois plus que sur les liseuses utilisées sur le temps de l'expérimentation, ce qui permettra de charger plus de contenus et en particulier plus de musique)

### Budget

Archos 90 eReader 4 Go prix unitaire 45 euros HT  
 housse tablette 10' 10,70 €  
 Casque audio stéréo 7,08 €

## Pérennisation du dispositif Rappel

Suite à l'expérimentation dont les retours ont été positifs : l'entretien mené par la BDP pour recueillir les observations des détenus et selon leurs retours, la liseuse a été un véritable outil de découverte et d'aide à la réinsertion. Au terme de cette expérimentation, la pérennité de ce dispositif a été souhaité par différents opérateurs ; Écla Aquitaine, la bibliothèque départementale de Prêt, la bibliothèque de Gradignan, les services d'insertion et de probation.

Les moyens humains et financiers étaient réunis pour continuer d'offrir un service pérenne d'accès à un outil numérique, d'accès à des ressources et à un outil lié à la réinsertion professionnelle, à la lecture, à une offre culturelle.

Les appareils, de première génération, se dégradant rapidement à cause de défauts techniques, de nouveaux appareils répondant aux critères de sécurité de l'administration pénitentiaire (pas d'accès internet) ont été acquis par Écla Aquitaine sur un reliquat du budget. Les ressources numériques (livres et musique), avec le soutien de la bibliothèque municipale de Gradignan ont pu être chargées sur les nouveaux appareils.

La BDP, nous a assuré de sa volonté de poursuivre, ce qui a entraîné peu de changement dans leur charge de travail puisque cela reste un investissement humain équivalent aux services existants auprès des détenus du CPA. (Prêts et retours de livres et de cd pour chaque session). La BDP gère tout l'aspect logistique. Elle poursuit son travail de prêt et retour, et assure aussi le contrôle régulier des appareils. Ces missions constituent la quasi-totalité des besoins en ressources humaines.

La direction du centre pénitentiaire et le personnel du CPA ont eu l'occasion lors des réunions de bilan de rappeler l'intérêt qu'ils avaient pour ce projet et le souhait voir cette expérimentation se poursuivre le plus longtemps possible.

## Point d'étape

- 20 tablettes Archos Ereader ont été acquises à l'été 2013 pour un prêt à la première session de la rentrée 2013.

Il s'est avéré que les protections fournies avec les tablettes n'étaient pas suffisantes puisqu'un appareil a été endommagé lors de ce premier prêt. La décision a été prise de suspendre le prêt pour trouver des conditions de protections plus efficaces.

À la reprise des prêts en mars 2014, trois sessions ont eu lieu, avec le constat de 2 appareils endommagés et quelques incidents lors du prêt ou du retour : casques ou câbles subtilisés.

**Dans ces conditions le dispositif peut-être rapidement remis en questions faute d'avoir suffisamment de tablettes pour l'ensemble des détenus, 12 maximums par session.**

- > Si l'on considère la durée de vie assez courte des appareils dans ces conditions d'utilisation, il sera difficile de remplacer ce parc matériel. Cette génération d'appareil non connecté est de plus en plus rare sur le marché. **La question d'appareil avec un accès à internet va se poser rapidement.**
- > Quels moyens mettre en œuvre pour responsabiliser les détenus du CPA sur l'attention et le respect du matériel prêté pour préserver la longévité du dispositif.

Le service pénitentiaire d'insertion et de probation se propose d'accompagner la BDP lors du prêt des tablettes ; cela donne du sens afin de faire entrer le dispositif de prêt de tablette dans la démarche globale du CPA, sur les questions **d'outil de réinsertion, et de respect du matériel et des personnes.** (Rappel des règles lors de la réunion d'information collective)

Il a été également évoqué le fait de recevoir des groupes plus restreints pour la présentation du matériel et la remise des éléments matériels. Afin d'éviter les risques de vol, et pour une attention plus active.

Le prêt sera raccourci d'une semaine.